

STAGE CPE

« Choc d'autorité, une jeunesse maltraitée »



3 mardi
9h - 17h
juin 2025

LILLE
LYCÉE MONTEBELLO
196 Bd Montebello

Avec la présence de Clarisse Macé,
Secrétaire nationale du SNES-FSU pour la catégorie des CPE

Parce que la question de l'autorité traverse quotidiennement l'exercice professionnel des CPE, elle est aussi souvent source de tensions. Cette notion même de l'autorité ne fait plus consensus et donne lieu à de nombreux débats, qui interpellent notre identité professionnelle en tant que CPE.

Lors de ce stage, nous aborderons plusieurs questions autour de la question de l'autorité et de la jeunesse :

- Comment redynamiser la démocratie scolaire et l'engagement des élèves ?
- Comment construire de futurs adultes éclairés ?
- Engagement de la jeunesse VS Service national universel et les classes engagées
- Retour sur les annonces « choc d'autorité » : de l'autorité éducative à l'autoritarisme,
- Quel impact sur notre identité professionnelle : vers un retour du surgé ?
- Quelles réponses syndicales ?

L'après midi , nous aborderons aussi l'actualité de la catégorie, mais également de l'Éducation Nationale et de la Fonction publique. Ce sera l'occasion de partager et de mutualiser les idées de chacun afin de poursuivre l'action syndicale en faveur des CPE.

Cette journée sera un moment de réflexion collective et de mobilisation : la participation du plus grand nombre est essentielle pour renforcer notre action syndicale et porter des revendications collectives.

N'hésitez pas à nous transmettre par mail (s3lil@sn.es.edu, objet : Pour le secteur CPE), après votre inscription, les éventuelles questions ou sujets que vous souhaiteriez peut être pouvoir aborder lors de cette journée.

Ce stage est ouvert à tous les CPE, titulaires, stagiaires ou contractuels, syndiqué-e-s ou non.

Le congé pour formation syndicale est ouvert à tous les personnels, titulaires et non-titulaires, adhérent.es ou pas (même si le SNES-FSU ne prend en charge les frais de déplacements que pour ses adhérents).

Pour participer à ce stage, il faut déposer une demande d'autorisation d'absence avant le 4 mai. Nous invitons les collègues à faire leur demande avant les congés qui approchent à grand pas.



🌐 lille.sn.es.edu/ Rubrique : Stages syndicaux
📧 s3lil@sn.es.edu
☎ 03.20.06.77.41



**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**